

LE PASSEPORT DE COMPÉTENCES INFORMATIQUE EUROPÉEN (PCIE)

Opcalia Ile-de-France propose deux parcours de formation aboutissant à la certification PCIE, le standard international de la validation des compétences en informatique et bureautique afin de :

- valoriser les compétences en informatique et bureautique des salariés ;
- améliorer l'efficacité des collaborateurs.

publics visés

- Les salariés des entreprises de la région Ile-de France.

dispositif

2 parcours de certification possibles

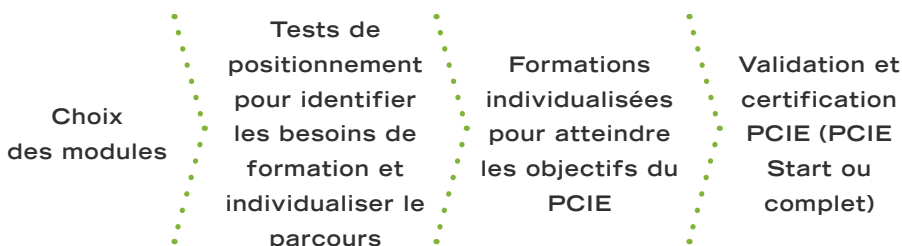
Un prestataire unique sélectionné par Opcalia Ile-de-France, l'organisme **EVERYWARE**, centre d'examen PCIE, qui propose 2 formules :

- **PCIE Start** : dès l'obtention de 4 modules, le PCIE Start est délivré et constitue un premier niveau de certification, qui prouve la bonne maîtrise de son poste de travail informatique.
- **PCIE Complet** atteste que son détenteur a obtenu la certification pour l'ensemble des 6 modules.

6 modules de formation au choix

1. Connaissances générales, gestion des documents et de l'environnement
2. Traitement de texte
3. Tableurs
4. Internet et courrier électronique
5. Base de données
6. Outils de présentation

Un parcours de formation - validation



Cette formation donne accès à un certificat délivré par l'organisme.

financements

- Pour les entreprises de moins de 250 salariés : 100 % des coûts pédagogiques pris en charge par Opcalia Ile-de-France, avec le soutien du Fonds Social Européen (FSE).
- Dans tous les cas, une prise en charge au minimum de 60 % des coûts pédagogiques.

Contactez votre conseiller Opcalia Ile-de-France pour obtenir une simulation financière.

24 sessions
de formation programmées
d'ici à décembre
2010

en savoir +

Opcalia Ile-de-France
Florence PETIT-NAVEOS
Tél. : 01 44 06 77 39
florence.petitnaveos@opcalia-idf.com